

Natura 2000 en Luberon



Le point sur le RÉSEAU NATURA 2000

Le territoire du Parc du Luberon figure en bonne place dans ce futur réseau européen d'espaces naturels remarquables avec, au titre de la Directive européenne « Habitats » n° 92-43 du 21 mai 1992, 25 000 hectares d'espaces naturels proposés sur 4 secteurs géographiques (massif du Luberon, massif des ocres, monts de Vaucluse et Luberon oriental).

Le Parc du Luberon s'est vu désigné comme opérateur de l'élaboration du Document d'objectifs, par la direction régionale de l'environnement, sur le massif du Luberon, soit un site de près de 20 000 ha concernant 24 communes. Selon le cahier des charges élaboré par les services de l'État, un document d'objectif a « pour objet, l'étude de prescription de gestion, notamment des contrats de services passés entre l'État et les acteurs identifiés, allant dans le sens du maintien de la biodiversité du secteur géographique étudié ».

Cette démarche, encore pilote, permettra d'expérimenter une méthode de travail répondant au plus près aux interrogations et aux attentes des acteurs locaux.

Le premier comité de pilotage local s'est réuni à Lourmarin le 16 septembre 1999 pour le lancement du document d'objectifs sur le massif du Luberon.

Depuis, trois commissions thématiques se sont mises en place sur la forêt, le pastoralisme et les usages de loisirs.

À ce stade, les échanges ont porté surtout sur l'analyse du contexte et la définition des objectifs.

Les prochaines réunions de ces commissions n'interviendront qu'à la fin du premier trimestre 2000, pour examiner et débattre des premiers scénarios de gestion proposés.